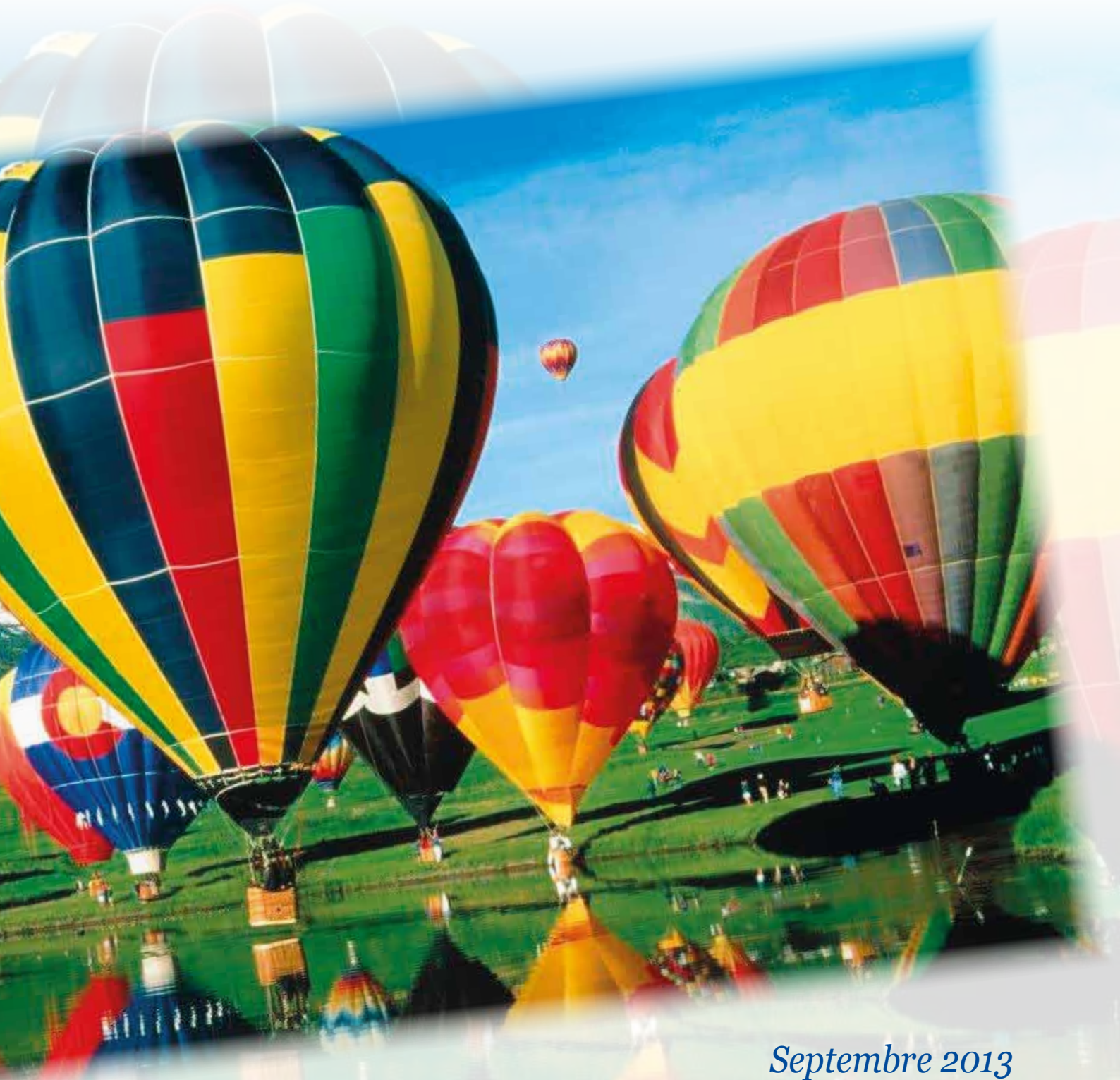


Commune de **TOMBLAINE**



Bulletin Municipal Officiel



Septembre 2013

Gordon Bennett à Tomblaine du 23 au 25 août 2013. Plus grande manifestation aéronautique du monde.

Sommaire



P. 3	Édito du Maire
P. 4	Vos élus
P. 5	Associations Patriotiques Séjour des personnes âgées à Carqueiranne (Var)
P. 6/7	Services aux personnes âgées
P. 8	Tomblaine et l'aéronautique
P. 9	Les voisins font la fête ! - Braderie
P. 10/11	Festival « Aux Actes Citoyens »
P. 12/14	Fêtes et manifestations
P. 15	La Place des Arts et le nouveau groupe scolaire
P. 16	Le Comité de Pilotage sur l'histoire de Tomblaine Exposition Nancy Renaissance
P. 17/18	Rondade Salto
P. 19	Ça danse à Tomblaine !
P. 20	Le basket à Tomblaine
P. 21	Des Forums pour l'emploi - Les emplois d'avenir
P. 22	Chantier jeunes - Cérémonie du 8 mai 2013 Conseil municipal d'enfants
P. 23	Les nouveaux rythmes scolaires Un TBI dans toutes les classes, c'est à Tomblaine !
P. 24/25	Travaux
P. 26	Réseau Stan 2013 / Civisme Les règles de bon voisinage
P. 27	Tomblaine et le développement durable
P. 28/29	Budget 2013
P. 30	Déploiement de la fibre optique sur Tomblaine / Un nouveau commerçant
P. 31	Expression des élus

Rédaction, documentation : *Mairie de Tomblaine*
Responsable de la publication : *Service communication,*
Mairie de Tomblaine
Crédits photos : *Mairie de Tomblaine - Muriel RUBERT*
Conception et Impression : *Lorraine Graphic*
Diffusion : 4100 exemplaires
Photographies : *Mairie de Tomblaine*
Dépôt légal N° 949
Préfecture de Meurthe-et-Moselle



Edito du Maire

Madame, Monsieur,

Le Bulletin Municipal édité deux fois par an vous informe des évènements et des manifestations qui ont lieu dans notre ville, ainsi que de l'ensemble des politiques publiques. Dans un contexte national difficile, en période de crise et de récession économique, il appartient aux élus municipaux de faire vivre la solidarité par un travail de proximité. Mais il est important de penser l'avenir, pour cela nous sommes engagés dans un projet de développement cohérent et ambitieux pour Tomblaine.

La ville se transforme donc et se transformera encore, sans démesure pour que les rapports humains restent ceux que nous connaissons aujourd'hui et que nous apprécions.

C'est pourquoi ces évolutions sont accompagnées des politiques volontaristes que nous menons pour la qualité de vie, l'Emploi, la Solidarité, l'Ecole, la Culture, le Sport, les Loisirs, tout cela grâce au Service Public qui reste une priorité à Tomblaine.

Dans un monde aujourd'hui livré à l'ultra-libéralisme, ce sont sans cesse les valeurs de la République qui nous guident : Liberté, Egalité, Fraternité.

Vos élus vous souhaitent une excellente rentrée et vous assurent de leur dévouement.

Hervé FERON

*Maire de Tomblaine
Député de Meurthe-et-Moselle*

- **LE MAIRE,**

Hervé FÉRON

Député de Meurthe-et-Moselle,
Conseiller communautaire du Grand Nancy.

Vos élus

- **LES ADJOINTS,**

Jean-Pierre LAURENCY

Conseiller général de Meurthe-et-Moselle,
Conseiller communautaire du Grand Nancy,
Urbanisme, Travaux, Environnement
et Développement Economique.

Christiane DEFAUX

Enfance et Accès au Savoir.

Pierre GRALL

Finances.

Denise GUNDELWEIN

Solidarité et Action Sociale.

Dominique POCREAU

Communication, Prévention et Citoyenneté.

Chantal GEORG

Vie Associative, Culturelle et Sportive.

Jean-Claude DUMAS

Politique de la Ville et Rénovation Urbaine.

- **LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS,**

Roselyne LEBOEUF

Vie Sportive.

Serge STRACH

Officier d'Etat-Civil.

- **LES CONSEILLERS MUNICIPAUX,**

Solange FRINGANT

Jean-Claude PELTIER

Jules GODIN

Henri SCHMITZ

Robert CAGNION

Christiane ROL

Francis NOEL

Dolorès SIMONIN

Brigitte MION

Raymond LAUMONT

Sophie BERILLE

Hinde MAGADA

Alexandre HUET

Elsa UYANIK

Mario PIZZI

Monique BONIN

Claude GODFRIN

Evelyne DROUIN

Mariette KAROTSCH



Associations Patriotiques



Depuis quelques années, ces associations sont accompagnées pour la cérémonie du 8 mai par les élèves de l'école élémentaire Jules Ferry qui chantent à cette occasion la marseillaise a cappella. Les enfants des écoles et leurs enseignants sont présents très régulièrement lors de ces commémorations.

Nos tous jeunes conseillers municipaux fraîchement élus ont également participé cette année à cette cérémonie de manière officielle et ont à cette occasion énoncé la liste des morts pour la France.

A Tomblaine, nous avons deux associations patriotiques, la F.D.C.R. (Fédération Départementale des Combattants Républicains) présidée par Monsieur Serge STRACH et la FNACA, section présidée par Monsieur Jean-Claude PELTIER. Ces deux présidents sont très investis et font un travail remarquable.

Hormis, les cérémonies patriotiques du 19 Mars, du 8 Mai et du 11 Novembre, ces associations organisent des sorties et des repas dansants pour leurs adhérents et contribuent tout au long de l'année au lien social en travaillant sur les conditions de vie des retraités et des anciens combattants.



Séjour à Carqueiranne (Var)



Le Centre Communal d'Action Sociale organise des séjours vacances pour nos Anciens en partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances dans le cadre du programme « séniors en vacances », ce qui permet de bénéficier d'aides financières sous conditions de ressources.

C'est ainsi que nos Anciens ont découvert du 8 au 22 juin 2013 un petit coin de paradis dans une ambiance conviviale dans un club vacances situé à Carqueiranne à proximité de Hyères. L'hôtel club était situé à 800 m de la mer, dans un parc arboré de 5 hectares.

Nos Anciens nous sont revenus en pleine forme après avoir bien profité du soleil.

Un deuxième séjour est programmé à Saint-Maxime dans le Var du 31 août au 14 septembre 2013.



Personnes âgées

une politique publique prioritaire à Tomblaine

Téléassistance

Pour que chacun puisse vivre en toute sécurité à son domicile et ainsi rassurer ses proches. La téléassistance vous permet de prévenir votre famille, votre médecin ou les services d'urgence par une simple pression sur le bouton déclencheur (pendentif ou bracelet).

La commune prend en charge le coût de l'installation et vous avez l'abonnement (21,90 euros) à votre charge.

Chez soi en toute sécurité 24 Heures sur 24 et 7 jours sur 7 c'est simple, il vous suffit de vous renseigner auprès du CCAS.

Repas du 1^{er} Mai

Depuis 67 ans, la municipalité invite tous les Tomblainois d'au moins 62 ans à la « Fête des Travailleurs et des Anciens », autour d'un repas convivial, chaleureux et festif. Plus de 400 personnes se réunissent chaque année à cette occasion. Si vous n'y êtes pas invité, faites-vous connaître en mairie.

Inscrivez-vous au C.C.A.S.!

Portage de repas à domicile

Le dispositif proposé par la Municipalité vise à porter à domicile de manière ponctuelle un repas chaud et complet le midi et ce du lundi au samedi. Il s'adresse aux personnes se trouvant dans une situation délicate (retour d'hospitalisation, accident, absence exceptionnelle de l'aide à domicile). Pour un portage de repas pérenne, les personnes peuvent faire appel aux associations prestataires.

Le CCAS peut les aider en ce sens.

Partenariat avec l'amicale des personnes âgées présidée par Jeanine Renard

La municipalité est partenaire de l'Amicale des Retraités, d'une part, par différentes actions logistiques à savoir : prêts réguliers et occasionnels de salles, mise à disposition du bus municipal dans le cadre des sorties organisées...

Et d'autre part, par des actions menées par le C.C.A.S. pour lutter contre l'isolement (rencontres inter-âges, téléassistance, cohabitation solidaire entre les générations ...) et faire vivre la solidarité.

Vous pouvez contacter la permanence de l'amicale des retraités au 09.50.55.93.72

Vacances des anciens

Chaque année, trois séjours sont organisés entre les mois de juin et septembre.

Ils permettent à environ quatre vingt personnes de partir au bord de la mer ou à la montagne.

Les séjours sont variés et adaptés aux envies de découverte de chacun.

Repas de fin d'année

Tous les ans, la municipalité organise deux repas de fin d'année auxquels les résidents du foyer Marcel Grandclerc ainsi que leurs familles, leurs amis peuvent participer.

Repas de fête préparés par le service de restauration municipal, dans un esprit de convivialité.



Colis de fin d'année

Tous les ans, durant la période de Noël, chaque personne âgée de plus de 62 ans reçoit la visite d'un élu qui lui remet un colis composé de divers produits artisanaux de qualité. Ce geste très apprécié de tous montre l'intérêt que porte la municipalité envers ses aînés.

Le plan canicule

Ce plan est mis en place pour protéger les personnes âgées les plus fragiles durant la période estivale. Le Centre Communal d'Action Sociale de Tomblaine institue un registre nominatif des personnes âgées de la commune vivant à domicile, qui en font la demande. En période de canicule, ces personnes sont contactées et lorsque c'est nécessaire des groupes de jeunes (encadrés) rendent visite aux personnes âgées pour prendre des nouvelles, créer du lien, distribuer de l'eau.

Foyer résidence Marcel Grandclerc

Le foyer résidence « Marcel Grandclerc » est un lieu privilégié, agréable et accueillant. Il est situé sur un terrain arboré.

La résidence se trouve à proximité de commerces et comporte 58 logements privatifs qui allient confort, indépendance et sécurité.

Au foyer, on peut préparer soi-même son repas ou opter pour la restauration collective. Chacun y garde son autonomie tout en ayant la possibilité de créer du lien.

Service à la Personne

La municipalité tente de renforcer l'assistance aux aînés en perte d'autonomie en permettant de rester à domicile, et pour cela, des moyens sont mis en place pour améliorer le quotidien :

- aide à la toilette et l'habillement,
- aide aux courses et aux repas,
- entretien de la maison (ménage, entretien du linge)
- accompagnement.

Les services du C.C.A.S. coopèrent avec l'ADAPA pour organiser les plannings, embauches et pour aider à constituer des dossiers d'aide.

Actions du C.C.A.S.

Les actions du C.C.A.S. se déclinent par :

- Une aide légale
- Une aide facultative

Au titre de l'aide légale, le C.C.A.S. participe à l'instruction des demandes d'aide sociale : accueil, information, aide au remplissage du dossier, vérification des dossiers. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité (CPAM, CAF, Conseil Général)

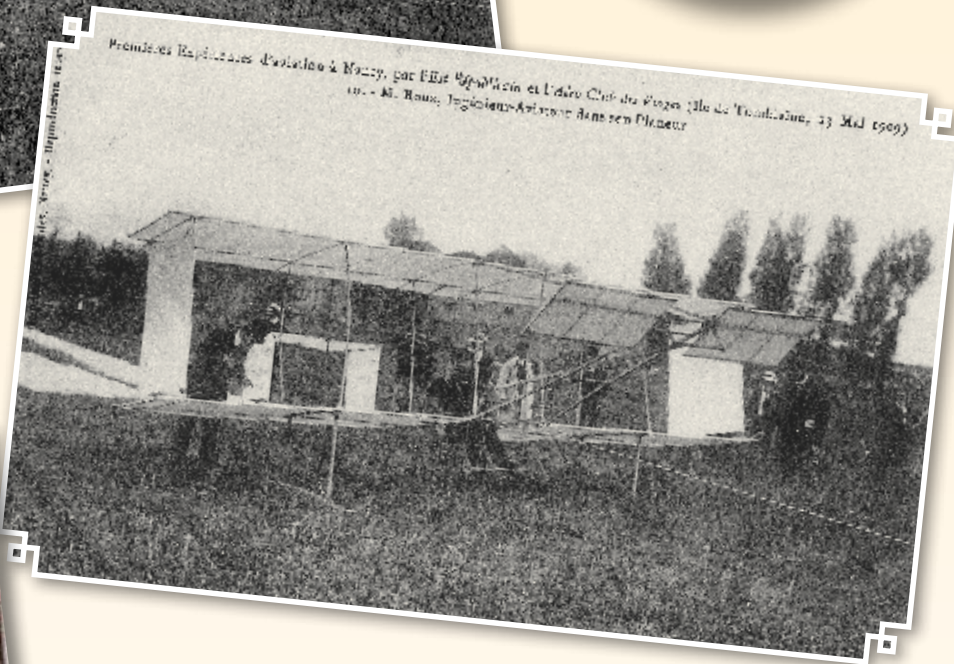
Au titre de l'aide facultative, le C.C.A.S. se voit chargé d'une mission générale d'animation, de prévention et de développement social dans la commune. C'est dans le cadre de cette aide facultative que s'exprime la politique sociale de la commune et que se dessinent ses priorités d'actions.



Tomblaine et l'aéronautique



Dans les années 1909, premières expériences d'aviation sur l'île de Tomblaine.



Fleurissement Gordon Bennett

Aujourd'hui, la Gordon Bennett

Après avoir organisé le départ de la 7^e étape du Tour de France 2012, « Tomblaine – La Planche des Belles Filles », notre commune a accueilli cette année, sur l'aéropôle du Grand Nancy-Tomblaine, la plus prestigieuse course aéronautique du monde :

LA GORDON BENNETT !

Le principe de cette course est de parcourir la plus longue distance possible en ballon à gaz*, le record étant à ce jour de 3 400 Kms (à vol d'oiseau), 18 ballons représentant 10 pays étaient à ce jour en lice, la ville de Tomblaine parrainant, après tirage au sort, l'équipage russe, un des favoris, dont on a pu suivre les exploits sur www.gordonbennett2013.org

De nombreuses manifestations ont eu lieu autour de cet événement sur l'aéropôle, notamment les 23, 24 et 25 août, et des activités diverses ont été proposées aux enfants des centres de loisirs, dont l'A.L.S.H. de Tomblaine sur juillet et août.



*Contrairement aux montgolfières qui utilisent l'air chaud pour voler, les ballons à gaz sont pré-remplis d'hélium ou d'hydrogène

Les voisins font la fête !



Le mois de juin, c'est depuis quelques années aussi le mois des repas des voisins. Une tradition qui se développe à Tomblaine par chaque fois un moment de partage et de convivialité.



Braderie

La 24^e braderie commerciale a investi le centre ville de Tomblaine, le jeudi 9 mai, jour de l'Ascension. Durant cette journée, les rues se sont animées et se sont transformées en galerie commerciale géante.

Des milliers de visiteurs ont déambulé toute la journée dans les rues à la recherche de la bonne affaire.

Plus d'une centaine de commerçants étaient présents et



ont proposé des vêtements, des produits du terroir, du maquillage, de la restauration et divers produits.

Cette journée a rencontré un franc succès, grâce au concours de nombreux bénévoles et des services municipaux de la ville de Tomblaine.





« Aux Actes Citoyens »

Les RTT, Rencontres Théâtrales de Tomblaine, auront été d'un excellent cru cette année, avec un parrain exceptionnel en la personne de Michel LEEB. C'est ainsi l'image de Tomblaine qui est valorisée par ce grand évènement culturel devenu une référence en Lorraine.

Le temps n'a pas été clément, mais qu'importe, le public a répondu nombreux avec 9000 spectateurs et visiteurs et une jeunesse enthousiaste et participative.

Si l'affiche professionnelle a été de très grande qualité, du « Repas des Fauves » moliérisé 3 fois à Graeme Allwright, on relèvera peut-être deux originalités : les rendez-vous littéraires avec Bernard PIVOT, la chanteuse SAPHO, Bérange DUTUN (ex-sociétaire de la Comédie Française) ou encore Claude BOURGEYX et Bernadette LAFONT et puis le Festival « Aux Actes Citoyens » a souhaité croiser l'opération Nancy Renaissance 2013 en accueillant Carlo BOSO, grand metteur en scène et auteur de Commedia dell'Arte, ancien directeur du



Festival de Venise et directeur de l'Académie des Arts du Spectacle qui a reçu récemment le prix Molière 2013.

Ils ont joué à Tomblaine « La Folie d'Isabelle », spectacle qui a été créé en 1589 lors du mariage de Christine de Lorraine (née à Nancy, fille de Charles III et de Claude de France) et de Ferdinand 1^{er} de Médicis, créateur de la Villa Médicis. Un grand moment de qualité !



*Festival
« Aux Actes Citoyens »*



Fêtes et manifestations



1er mai 2013



Braderie



Brocante place des Arts



Feux de la Saint Jean



CMAT-Championnat de ligue 6 EST de la France



Carnaval

Fêtes et manifestations



13 juillet 2013



Feux d'artifice



Médaille de la Famille Française



13 juillet 2013



Concours de pêche



GRS

Fêtes et manifestations



Rencontre inter-générationnelle



Salon "Automne des arts"



13 juillet 2013



Rondade Salto : groupe compétition de gymnastique
Pont-à-Mousson 19 janvier 2013

La Place des Arts et le Groupe Scolaire Elisabeth



et Robert Badinter.

Dans le quartier « Coeur de Ville » en pleine rénovation urbaine, un espace public a vu le jour après la démolition des deux immeubles de la rue Diderot.

Cette place, encore en travaux sera progressivement bordée par :

- la nouvelle façade de l'Espace Jean Jaurès, agrandi et rénové. La façade sera d'aspect très moderne, avec entre autres un écran géant permettant de diffuser des informations municipales à la population, des affiches de spectacles programmés, voire des images vidéos d'activités pratiquées dans l'Espace Jean Jaurès. Ces travaux devraient être terminés en Avril 2014.
- de l'autre côté de cette place sera reconstruit le groupe scolaire La Paix-Langevin/La Paix Croizat.

On se souvient que les enfants de l'école élémentaire La Paix-Langevin avaient réalisé avec leur enseignante et une artiste une superbe fresque monumentale en relief accrochée à la façade de l'école et représentant Voltaire et Emilie du Châtelet tenant un grand livre dans leurs mains. C'est avec Elisabeth Badinter que cette fresque avait été inaugurée. Avant la démolition de l'école, la fresque a été déposée, elle sera réinstallée sur la façade de la nouvelle école. Il y aura donc sur ce côté de la place un gymnase scolaire, la façade de l'école élémentaire et la façade de l'école maternelle. D'un point de vue architectural, l'ensemble sera original et aura du caractère. L'avis et l'autorisation ont été demandés à Elisabeth et Robert Badinter qui ont répondu de façon enthousiaste, l'avis des enseignants, puis celui des parents d'élèves a été sollicité.



Unaniment tout le monde a donné son accord, c'est ainsi que le Conseil Municipal a décidé également à l'unanimité de dénommer ce nouvel ensemble scolaire « Groupe Scolaire Elisabeth et Robert Badinter ». Ce groupe scolaire devrait être livré fin juin 2014.

- sur un troisième côté de la place, c'est une Maison de Santé Pluriprofessionnelle qui devrait voir le jour à échéance fin 2014/2015. Là encore, le bâtiment sera d'architecture originale et en démarche « BBC » (bâtiment basse consommation). Une quinzaine de professionnels de santé devraient y travailler en complémentarité.
- la place est d'ores et déjà traversée par une rue sécurisée par un plateau ralentisseur pavé. L'ensemble de la place sera pavé et des réverbères de style ancien ont été mis en place pour donner du caractère à cette place. Au milieu, une placette de cent mètres carrés a été réalisée avec des anciens pavés de la Place Stanislas. Le Maire de Tomblaine les avait demandés au Maire de Nancy en déclarant sur le ton de la boutade : « c'est un peu du Siècle des Lumières qui vient s'installer en banlieue » !

Avec le rayonnement du festival « Aux Actes Citoyens » et la pertinence de la Politique Culturelle à Tomblaine, il n'est pas étonnant que le Conseil Municipal ait décidé de dénommer cette place, au cœur de la ville au carrefour des cultures : la « Place des Arts ».





Le Comité de Pilotage sur l'histoire de Tomblaine

Quelques nouvelles de ce comité dont l'intérêt du public est évident. Vous êtes nombreux à nous avoir confié des documents mais aussi à être venus témoigner et partager vos souvenirs.

Cet attachement à Tomblaine ne se dément pas puisque des personnes ne résidant plus à Tomblaine depuis longtemps nous contactent.

C'est une belle chaîne de solidarité puisque chacun se propose d'être un relais pour contacter d'anciens voisins, de lointains cousins et des membres de leur familles, qui peuvent être susceptibles d'apporter eux aussi leur contribution à ce devoir de mémoire.



La fresque réalisée en face de la mairie et représentant une scène de la vie quotidienne au début du XX^e siècle a été particulièrement appréciée du grand public.

C'est pourquoi une autre fresque verra le jour sur un mur pignon à l'endroit du Rond Point Barbusse. Ce projet peu coûteux, mais culturel, a été voté par l'ensemble du conseil municipal sauf par les 3 conseillers municipaux d'opposition qui ont voté contre.



Exposition Nancy Renaissance

« Et si Rabelais était passé à Tomblaine »



La bibliothèque propose depuis début mai, une exposition consacrée à François Rabelais. (Ecrivain/Philosophe).

Elle s'inscrit dans le cadre de la thématique consacrée à la Renaissance dans le Grand Nancy. Le choix de Rabelais s'est imposé non seulement par la truculence de ses écrits mais un clin d'œil qu'il fait à Tomblaine « Tombelaine » en y faisant vivre et mourir son personnage de Gargamelle. Cette allusion nous permet d'évoquer ce qu'aurait pu être Tomblaine à cette époque. Une toile représente ce que Rabelais aurait pu voir de sa fenêtre. Cette manifestation est non seulement un prétexte pour engager le débat avec tous les Tomblainois quelque soit leur âge, sur le patrimoine historique de la ville et son évolution mais c'est aussi une opportunité de mettre en évidence un bel élan de solidarité entre l'équipe de la bibliothèque et de ses lecteurs. Cette exposition a connu un franc succès.

Rondade Salto,

Club de gymnastique de Tomblaine

de podiums en podiums



Théo NOBLET

Champion de France « Avenir »

Lors d'un séjour de 5 jours à COGNAC pour les finales nationales individuelles Théo NOBLET s'est hissé sur la plus haute marche du podium.



Avec un total point de 97,30 mais surtout un mouvement à la barre fixe parfaitement réalisé, Théo emporte en 2013 le titre de Champion de France. Les noms des gymnastes sur le podium n'ont pas changé puisque lors des Championnats de France précédents le tiercé était le même mais pour cette fois Théo était le vainqueur.

C'est un gymnaste bien dans sa tête et toujours présent à l'entraînement qui récolte les fruits d'un travail régulier tout au long de l'année. La catégorie dans laquelle Théo a évolué, est la plus performante dans son année d'âge puisque cette filière « élite » s'inscrit dans le programme de préparation olympique. A noter qu'il n'était pas le seul à être sélectionné sur cette voie puisqu'ils étaient 6 gymnastes du club.

En tout 14 gymnastes du club étaient qualifiés pour les championnats de France.



Rondade Salto : 2 Titres de « champions de France »

L'équipe Benjamins-Minimes composée de Maxence BORGEAUD, Malo GENAY, Matthias BLANDEAU, Lucas NOBLET est devenue championne de France de gymnastique le 31 mai à ALBI.

Les Tomblainois ont battu Antibes, Nantes, Lyon, Lille et Munster ! De belles évolutions aux anneaux, cheval d'arçons et barres parallèles ont permis d'atteindre un total de 305,144 points. Rondade Salto emporte donc le titre avec brio de la catégorie division critérium 1 Benjamins-minimes. Les plus jeunes matchaient quant à eux le dimanche. Ils y sont allés la fleur au fusil, poussés par le titre emporté 2 jours avant par leurs partenaires d'entraînement.



L'exploit n'était pas forcément en ligne de mire puisque les calculs de points ne les plaçaient pas favoris. Mais Théo NOBLET, Gabriel RETZMANICK, Xavier BLAISE et Tom ANDRIEN ont réussi à se mobiliser et grâce à leur évolution en barre fixe (agrès pourtant redoutés tout au long de l'année à l'entraînement), ils réalisent un total de 283,212 points synonyme de la première place. Albi a donc vu un doublé fantastique et extraordinaire de Rondade Salto Tomblaine : deux équipes championnes de France.

Et pour couronner le tout, Rondade Salto a poursuivi sur sa lancée aux championnats de Lorraine à VITTEL les 8 et 9 juin avec 3 équipes qui ont décroché le titre régional.

*Tomblaine,
ville jeune, dynamique
et sportive*



C'est la ville de Tomblaine qui a accueilli cette année du 11 au 14 juin 2013, les championnats de France d'athlétisme UNSS

Ça danse à Tomblaine !



L'association Tomblaine Danse a présenté son gala annuel à l'Espace Jean Jaurès. Remarquable prestation alliant un excellent niveau technique et artistique, les deux représentations ont connu un véritable succès.

44 danseuses et 2 danseurs
ont présenté 7 ballets orchestrés
par Sylvie KURT :

- « La Pellegrina » pièce composée à l'occasion des festivités du mariage de Christine de Lorraine et de Ferdinand de Médicis en 1589,
- « Les Danses Hongroises » de Brahms,
- « Quadrille » de Nino Rota,
- « La Panthère Rose » de Mancini, un concerto pour violon et alto de Mozart,
- « Carmen » de Bizet,
- Un medley de « DeepPurple »,
- « La Passacaille » d'Haendel, nos jeunes danseurs étaient accompagnés d'Amélie BRACHET (alto) et Lisa BRACHET (violin).



Plusieurs mois de répétitions, la qualité du professeur Sylvie KURT, l'implication des danseurs et l'investissement des bénévoles ont été les ingrédients de ce succès. La conception des costumes par Noëlle RUCKERT, des décors par Nathalie KUNTZ, Claude LAURENT et Denis KURT. Le synopsis de « La Pellegrina » a été écrit par François NEIS.

**Les affiches et les programmes ont été réalisés par Océane MARRAKCHI
et les invitations par Madeline MION.**



Le basket à Tomblaine

Le président du basket club de Tomblaine Olivier RAMBAUT est un président heureux.

Les excellents résultats de cette discipline, un des sports majeurs de notre commune sont remarquables.

- L'équipe senior 2 championne de Lorraine accède au championnat Excellence.
- L'équipe masculine promue cette année en pré-nationale se maintient et fournit trois joueurs pour une représentation très médiatique :
Le "ALL STARS GAME".

Les trois joueurs :

- * Maxime COLLIN (allier 2.03m)
- * Vincent RAMBAUT (intérieur 1.90m)
- * Joan CLAVERIA-BARD (meneur 1.86)

Pour les encourager :

- les filles jouent au Cosec de Tomblaine.
- Les garçons à la salle Jacquet sur le site de la pépinière à Nancy.



Dimanche 30 juin dans l'enceinte du COSEC à Tomblaine s'est déroulé le tournoi des familles de l'ASPTT Nancy-Tomblaine. Ce moment incontournable a permis de réunir tous les licenciés ainsi que leurs familles, juste pour le plaisir de pratiquer du basket.

Le Président de L'AS PTT Nancy-Tomblaine Basket Club est Olivier RAMBAUT, et par ailleurs, il est directeur de l'école élémentaire Pierre BROSSOLETTE.

Le Club compte 250 licenciés dont une équipe masculine et une équipe féminine engagées en championnat pré-national, qui est le championnat le plus élevé de la région. L'équipe première masculine a terminé 9ème et l'équipe première féminine a terminé 7ème.

Une équipe composée de mamans a vu le jour qui s'entraîne tous les mardis au gymnase Brossolette dans une bonne ambiance conviviale.

Ce tournoi a connu une belle réussite.

Forum des jobs d'été



Les pistes
pour trouver
un job d'été

Le mois d'avril est une période attendue par les jeunes qui recherchent un emploi pour l'été.

Cette année encore la manifestation du 17 avril remporta un franc succès avec près de vingt employeurs proposant des activités d'été diverses, supermarché, restauration, service à la propreté, aide à la personne, cueillette des fruits, animations au centre de loisirs... plus de cent demandeurs ont pu choisir un emploi pour cet été.



Et un Forum pour l'emploi !

47 entreprises et collectivités étaient jeudi 13 juin à l'espace Jean Jaurès pour les Rencontres Intercommunales « Ensemble pour l'emploi » organisées par la Ville de Tomblaine en partenariat avec la Maison de l'Emploi du Grand Nancy et la Mission locale du Grand Nancy. Une démarche qui associe sept communes : Tomblaine, Essey, Malzéville, St Max, Saulxures, Seichamps et Pulnoy.»

677 personnes en recherche d'emploi se sont présentées, un chiffre qui vaut tous les discours.

Les emplois d'avenir

L'emploi d'avenir est une mesure en faveur des jeunes de moins de 26 ans. La mairie de Tomblaine a embauché 4 personnes en emplois d'avenir pour une durée de 36 mois.

- 1 personne aux services techniques,
- 1 personne au secrétariat du CCAS,
- 1 personne au CCAS pour un poste en insertion sociale,
- 1 personne au foyer des personnes âgées Marcel GRANDCLERC sur un poste d'agent de service en restauration.

Le 14 février 2013 Monsieur Raphaël BARTOLD, Préfet de Meurthe et Moselle et Monsieur Hervé FERON, Député Maire ont cosigné les 4 contrats emplois avenir.

Tomblaine montre l'exemple en Meurthe et Moselle en la matière.



Nous souhaitons une pleine réussite à ces 4 jeunes !



Chantier jeunes

Cinq jeunes ont participé à la restauration du monument "2000 mains pour l'an 2000".

Cette œuvre de Sandor Kiss composée de 5 panneaux représentant les 5 continents située à un carrefour stratégique de Tomblaine appelé Rond Point 2000 a été nettoyée et embellie sous les conseils de Mr Serge

STRACH, conseiller municipal (peintre en retraite) ainsi que Jérémy BOLLE animateur municipal

En contrepartie, ce groupe de jeunes peintres a bénéficié d'une journée à Europa Parc et prochainement se rendra à Paris pour une visite de la ville avec match de football en soirée au parc des Princes.



Conseil municipal d'enfants

Après les élections du 11 février 2013 le 1^{er} conseil municipal des enfants 'est tenu le 6 avril 2013 dans la salle du conseil municipal.

Les 16 élus 8 filles et 8 garçons des classes de CM1 et CM2 issus des écoles élémentaires Langevin /Paix, Jules Ferry et Pierre Brossolette ont été présentés

officiellement en prélude du conseil municipal du 27 mars 2013. Nos félicitations à ces jeunes élus qui ont déjà des idées sur les loisirs, l'environnement et le patrimoine de notre commune.

C'est Jean-Claude DUMAS, adjoint au maire qui organise les activités du conseil municipal d'enfants.



Cérémonie du 8 mai 2013

Première sortie officielle du conseil municipal des enfants pour la cérémonie patriotique au monument aux morts le 8 mai 2013.

Les nouveaux rythmes scolaires



Le décret d'application de la loi sur la réforme des rythmes scolaires est paru en janvier 2013.

Dés le mois de février des consultations ont été menées auprès de tous les enseignants des écoles de Tomblaine (maternelles et élémentaires) et de tous les parents élus aux différents conseils d'école.

Un avis unanime concernant le report de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, à la rentrée 2014 a été émis.

Après consultation du Conseil Municipal, le maire a transmis son avis à Monsieur le Directeur d'Académie.

C'est ainsi qu'à Tomblaine, la réforme des nouveaux rythmes scolaires ne sera engagée qu'à la rentrée 2014.

Cela nous donnera la possibilité de préparer ensemble ces évolutions dans les meilleures conditions en prenant notre temps en associant tout le monde (enseignants, parents, élus, enfants, monde associatif...).

A partir de septembre 2014, les élèves des écoles maternelles et élémentaires iront en classe le mercredi matin. La plus grosse probabilité est que le temps périscolaire que la commune a obligation d'organiser, mais qui sera facultatif pour les enfants, sera mis en place en fin d'après-midi.

Votre avis sera sollicité pour sonder vos intentions en qualité de parents.

« Avez-vous l'intention d'inscrire votre enfant régulièrement sur le temps périscolaire ? » sera la question essentielle pour nous permettre avec tous les partenaires de nous préparer à accueillir vos enfants dans les meilleures conditions à la rentrée de septembre 2014.



Tomblaine a investi de 2011 à 2013 pour :

- 24 TBI : 93 000 €

- 82 ordinateurs portables
et tablettes : 32 800 €

Soit un investissement total
de 125 800 € sur trois ans.

Un TBI dans toutes les classes, c'est à Tomblaine !

Tomblaine est la première commune de Meurthe-et-Moselle en milieu urbain dont toutes les écoles élémentaires répondent aujourd'hui aux critères « Ecoles Numériques ».

Contrairement à certaines villes de la Communauté Urbaine qui ont équipé une ou deux classes par école en tableaux interactifs, les élus de Tomblaine ont décidé de faire de l'enseignement interactif une priorité. Ce sont donc toutes les classes des écoles élémentaires qui sont équipées de ces TBI.

Le Tableau Blanc Interactif est un outil qui fait aujourd'hui entrer les nouvelles technologies au cœur de l'enseignement. Les sciences, les mathématiques, le français, les arts, la musique, la manipulation des figures géométriques sont enseignés d'une manière différente et moderne.

Mais une école numérique est également équipée de meubles mobiles avec des ordinateurs portables connectés en réseau, c'est le cas de toutes les écoles élémentaires de Tomblaine. Cela permet à l'enseignant de travailler avec un groupe de huit élèves en réseau et de pouvoir en permanence depuis son ordinateur, intervenir sur les ordinateurs des élèves.





Des opérations planifiées et bien coordonnées...

A la suite de plusieurs réunions de concertation et de planification, un important chantier détaillé dans le bulletin municipal de janvier dernier, a démarré en mars sur l'ensemble de la rue Salvador ALLENDE nécessitant l'interdiction de la circulation de transit et la déviation des transports en commun.

Ces travaux sont réalisés, par la Communauté Urbaine du Grand Nancy, la SOLOREM et le Conseil Général. Il s'agit de prévoir le remplacement du réseau d'eaux pluviales devenu obsolète, d'anticiper sur les futurs raccordements de la ZAC du Bois la Dame par la réalisation de réseaux en attente pour l'eau potable, l'assainissement, les eaux de pluie, le gaz, l'éclairage public, la fibre optique.

Cette première tranche de travaux présentée et concertée avec les riverains devrait se terminer (sauf intempéries) en octobre/novembre prochains.

A la suite, la reprise du revêtement de la chaussée et des trottoirs devrait pouvoir démarrer avec une fin prévisible au printemps 2014.

Cependant, nous souhaitons ajouter à ces travaux des aménagements complémentaires contribuant à la sécurité routière et nous organiserons une nouvelle réunion de concertation dès le début d'élaboration des projets.



... Mais difficulté d'intégrer les caprices de la météo !!!

Les intempéries ont eu raison du planning de la seconde tranche des travaux du chemin Bois la Dame entre le RD2M et le rond-point Galilée.

Commencés en fin d'année 2012 et programmés pour se terminer en avril 2013, ces travaux ont d'abord subi les pernicieuses attaques d'un hiver rigoureux, d'abord glacial puis froid et enfin neigeux, durs pour les hommes et les machines provoquant plusieurs reports jusqu'à mi-juillet.

Bien sûr nous pouvons comprendre l'impatience légitime des riverains mais à l'arrivée, il y a le résultat :

- Des réseaux enterrés,
- Des trottoirs enfin accessibles à tous (souvenez-vous que sur une grande partie, les trottoirs étaient en terre),
- Une nouvelle voirie, véritable « rue de ville » permettant le passage des dessertes de transport en commun (voir article STAN 2013) ...

Zac

Zac du Bois la Dame



Progressivement, harmonieusement la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) avance. Les constructions se développent doucement côté sud dans le respect des orientations définies par le cahier des charges visant à faire de cet ensemble, un quartier Haute Qualité Environnementale.

En parallèle, les aménagements extérieurs dont nous vous parlions dans le dernier bulletin municipal commencent à se dessiner et notamment la création d'un petit étang permettant un stockage tampon des eaux de pluie avant rejet dans les réseaux, qui sera composé de 3 bassins avec ponton, cheminement piéton, jeux pour enfants, parcours sensoriel...

Le tout deviendra un beau lieu de promenade dans un parc sécurisé par une clôture. Une ferme pédagogique devrait compléter ces équipements ce qui permettrait aux promeneurs de rendre visite aux animaux.

Sur le côté nord côté rue Allende, des négociations vont s'engager très prochainement entre le propriétaire des terrains, la SOLOREM, la communauté Urbaine, la commune et la quinzaine de foyers occupant ces terrains de manière illicite afin de trouver des solutions de relogement permettant la poursuite des aménagements de la ZAC.

Ces discussions prendront du temps car nous les souhaitons humaines, respectueuses du mode de vie de chacun, mais il faudra que l'on revienne sur ce secteur à une situation de respect total du Plan Local d'Urbanisme.





Réseau Stan 2013

La Communauté Urbaine du Grand Nancy propose aux Tomblainois, 4 nouvelles lignes de transport en commun renumérotées, plus simples et plus efficaces suivant détail ci-après :

La ligne 3

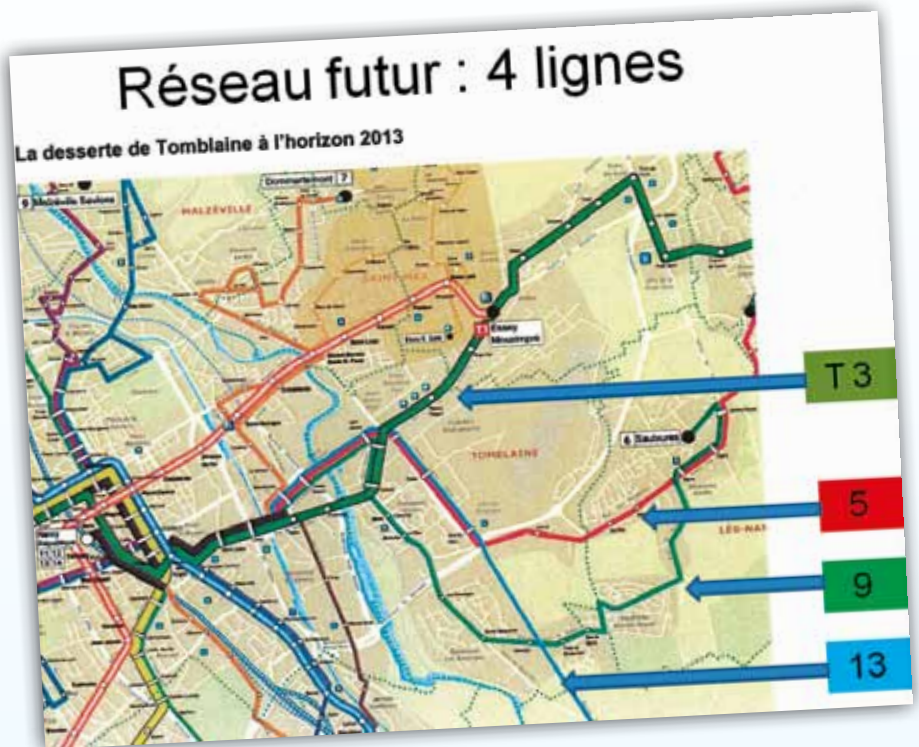
Nouvel axe structurant entre l'est et l'ouest de l'agglomération, cette ligne reliera Essey à Vandoeuvre via Nancy place des Vosges et Gare et empruntera le rond point de la Fraternité permettant une desserte de la cité scolaire, le Bd Jean Jaurès, la place F Mitterrand et le pont de Tomblaine ... Elle sera assurée par un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) avec un cadencement journalier de 10 mn.

La ligne 5

Elle remplace la ligne 130 actuelle qui relie Seichamps à Laxou Champ-le-Bœuf via Nancy Gare et reprend le même tracé de Tomblaine à Nancy par les rues Allende, Pottier puis pont de la Concorde. Sa fréquence sera de 15 mn en heures pleines.

La ligne 9

Cette nouvelle ligne principale remplace avantageusement les lignes 141 et 161. Elle relie Saulxures au Plateau de Haye via Chemin Bois la Dame, rond point Galilée, Boulevard Tolstoï, Tomblaine Centre, Boulevard Jean Jaurès, pont de la Concorde puis Nancy



place des Vosges et Point Central permettant là aussi une desserte directe vers Nancy sans correspondance avec le tram. Sa fréquence sera de 15 mn en heures pleines.

La ligne 13

Relie Art sur Meurthe à Nancy palais des congrès en passant le Boulevard Tolstoï, le rond point Galilée, le Chemin du Bois la Dame, puis le RD2M, l'avenue E. Pottier et le pont de la Concorde. Sa fréquence sera de 20 mn en heures pleines.

Gageons que ces nouvelles dessertes mieux réparties et mieux cadencées seront de nature à encourager les Tomblainoises et Tomblainois à utiliser les transports en commun et participer ainsi à la diminution de production de gaz à effet de serre !!!

Une affaire de Civisme !



La propreté, c'est d'abord et surtout l'affaire de tous ! Chacun peut y contribuer aisément par un geste, un comportement citoyen.

Il est donc rappelé qu'il est interdit de laisser divaguer les chiens, et nous demandons à toutes les personnes promenant leur(s) compagnon(s) à quatre pattes de faire preuve de civisme et de ramasser leurs déjections. Ceci est d'ailleurs valable non seulement pour les trottoirs mais aussi pour tous les lieux publics y compris les espaces verts.

Nuisances Les règles de bon voisinage



Petit rappel des règles de bon voisinage. Tous les bruits de voisinage sont réglementés par un arrêté préfectoral : les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- * du lundi au vendredi de 8h à 20h,
- * les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- * Petite restriction les dimanches et jours fériés : seulement de 10h à 12h.



Un Espace Naturel Sensible :
 Les îles du Foulon et de l'Encensoir, 17 ha de poumon vert au cœur de l'agglomération. Une biodiversité très riche propre aux milieux humides et des richesses naturelles dont certaines remarquables (211 espèces végétales, 52 espèces d'oiseaux,...)



Des investissements municipaux contribuant au respect de l'environnement tels :

- la mise en œuvre de récupérateurs d'eau de pluie pour
- l'arrosage des espaces verts,
- la production d'eau chaude solaire sur l'Espace Jean Jaurès
- l'installation de régulations de chauffage sur les différents bâtiments,
- le changement des fenêtres par des châssis double vitrage sur toutes les écoles,
- le remplacement progressif des toitures simples des groupes scolaires par des toitures à isolation intégrée
- l'acquisition d'un premier véhicule électrique ...



Une aide de 150 € à l'utilisation d'énergies douces pour le particulier (en complément des subventions de la région et/ou de la CUGN) :

- panneaux photovoltaïques
- production d'eau chaude solaire,
- géothermie ...



Une gestion sélective de déchets
 En collaboration avec la Communauté Urbaine du Grand Nancy et les bailleurs sociaux, installation de containers semi-enterrés pour le tri sélectif des déchets dans l'habitat collectif (Cœur de Ville, Jules Guesde, HLM Paix, Chardon Rouge)

Tomblaine et le développement durable, c'est :



Une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) en collaboration avec la CUGN permettant en fonction de ses revenus et de son secteur d'habitation, d'obtenir des subventions pour travaux :

- d'aménagements permettant le maintien à domicile,
- de ravalement de façade,
- d'isolation
- de remplacement de chaudière ...

Une ZAC Bois la Dame « durable » :

- toutes les constructions en Haute Qualité Environnementale,
- une gestion alternative des eaux de pluie (noues, fossés...)
- un plan d'eau de rétention des eaux de pluie au lieu et place d'un bassin en béton et peut-être, demain,
- une ferme pédagogique et des « tondeuses à pattes » ...

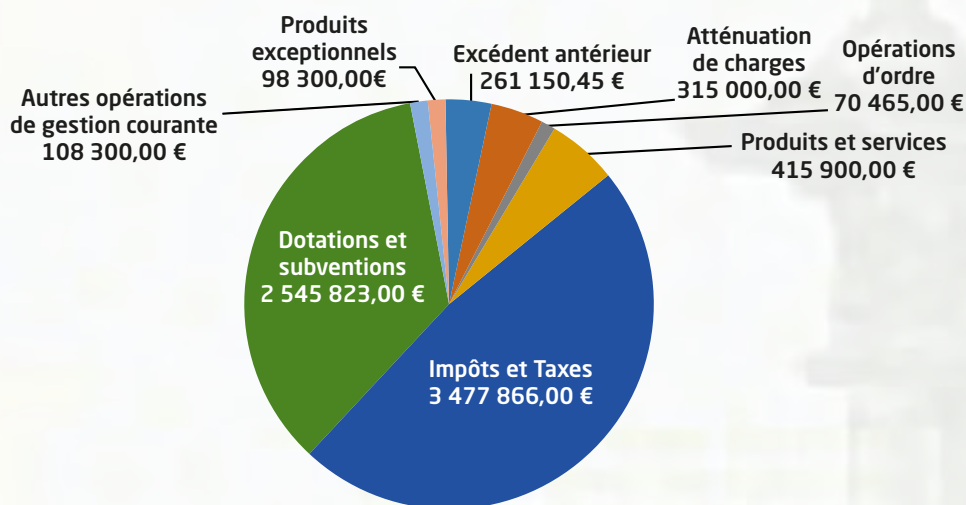


Budget Primitif 2013 :

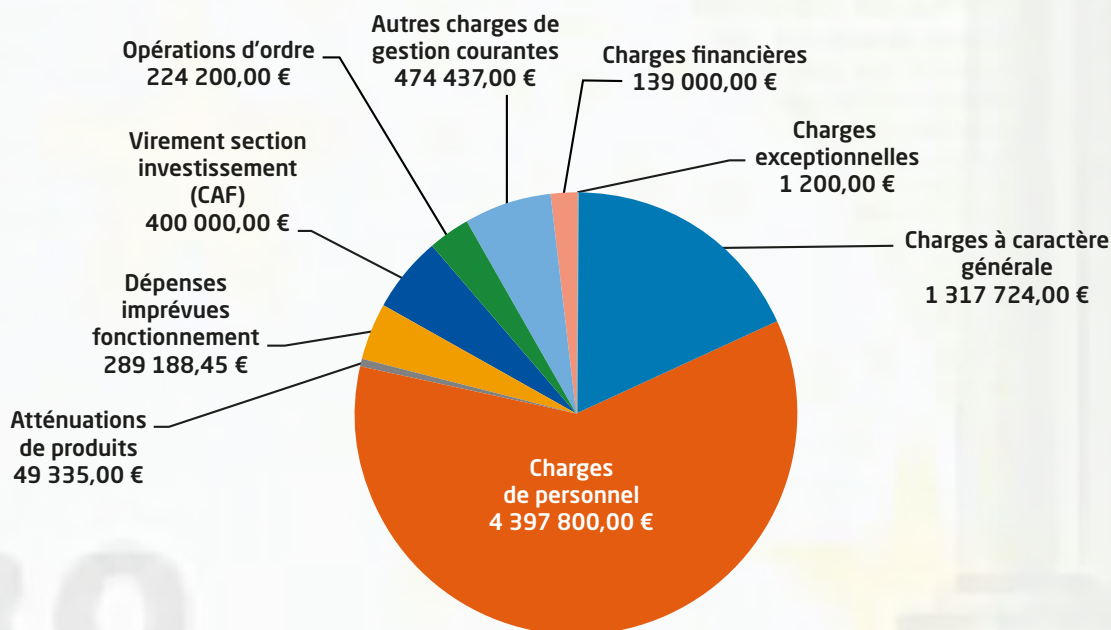
A Tomblaine, nous n'avons pas augmenté les impôts depuis le début du mandat. Tomblaine a la particularité d'être en plein développement, d'investir pour l'avenir tout en maîtrisant son budget de fonctionnement, sa capacité d'investissement et son taux d'endettement.

Le Budget Primitif est le budget voté par le conseil Municipal en début d'exercice. Il fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice. Il détermine aussi les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité. Le conseil Municipal peut voter à tout moment par une modification modificative.

Fonctionnement



Recettes de Fonctionnement 7 292 884,45 €

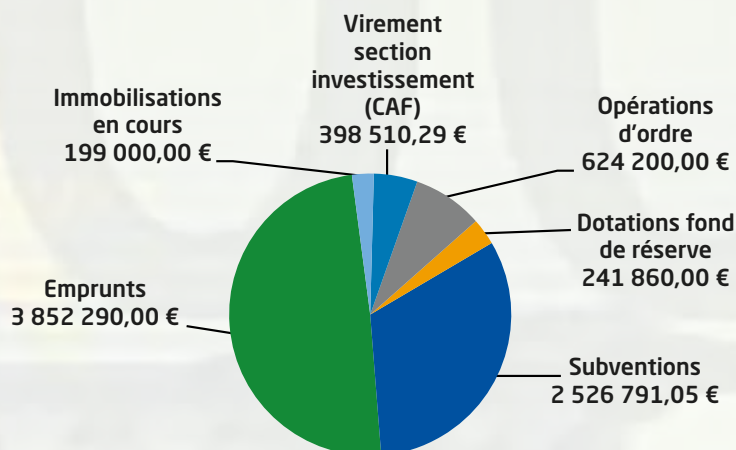


Dépenses de Fonctionnement 7 292 884,45 €

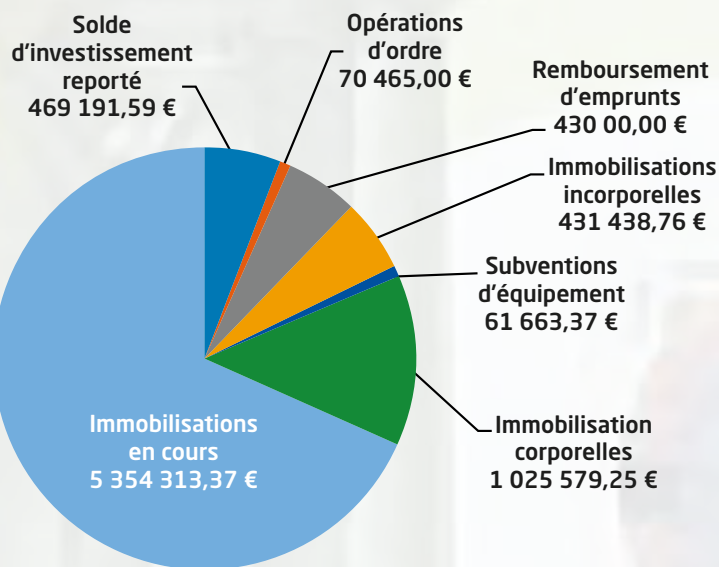
15 135 535.79 Euros



Investissement



Recettes d'investissement
7 842 651,34 €



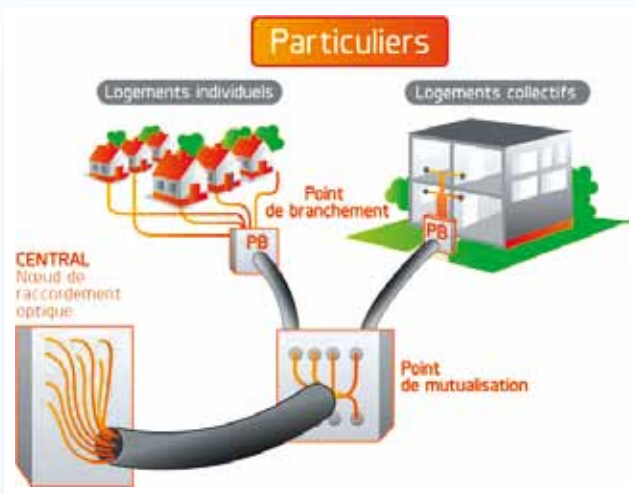
Dépenses d'investissement
7 842 651,34 €

CAF : (Capacité d'auto financement)
est la différence entre les Recettes et les Dépenses Réelles de Fonctionnement

Recettes (A) (Recettes réelles = recettes - excédent antérieur - opérations d'ordre)	6 961 269,00
Dépenses (B) (Dépenses réelles = dépenses - dépenses imprévues - opérations d'ordre - virement à la section d'investissement)	6 379 496,00
CAF : (A) - (B)	581 773,00



Déploiement de la fibre optique sur Tomblaine



Connexion qui multiplie par 5 la vitesse du haut débit, le Très Haut Débit (T.H.D.) arrivera bientôt par le biais de la fibre optique pour fournir des dizaines, voire des centaines de mégabits/seconde dans tous les foyers quelque soit la distance.

Les débits actuels de l'A.D.S.L. sont limités et les usages numériques nécessitent de plus en plus de débit. C'est pourquoi la fibre optique remplacera demain l'A.D.S.L.

À la différence de l'A.D.S.L. qui passe par le câble téléphonique en cuivre, la fibre optique nécessite des travaux d'infrastructure. Dans la mesure du possible, et ce pour limiter les nuisances, les travaux d'extension du réseau seront réalisés en souterrain, en utilisant les fourreaux déjà existants ou par voies aériennes.

Le raccordement final à votre domicile se fera par l'installation d'une prise optique. Il ne vous restera plus qu'à contacter un fournisseur d'accès de votre choix pour profiter des services :

- Télévision Haute Définition (T.V.H.D.) et télévision 3D sur un ou plusieurs postes.
- Usage de la téléphonie sur IP et de la visioconférence, dans des conditions optimales.
- Téléchargement instantané et consultation de vidéos sur PC, sur une ou plusieurs télévisions.
- Écoute de musique haute qualité.
- Amélioration des services album photo.
- Développement de blogs vidéo.
- Stockage sécurisé des données
- Jeux en réseau.
- Télétravail à domicile.

Demandé depuis très longtemps par la ville de Tomblaine à la Communauté Urbaine du Grand Nancy, le déploiement de la fibre optique sera mis en œuvre à partir du 1er trimestre 2013, fin de réalisation courant du 1er trimestre 2014. La commercialisation par l'opérateur commencera à partir du 4ème trimestre 2013.

En attendant la fibre optique

Le Sud de Tomblaine était insuffisamment distribué en Très Haut Débit. Alors que nous rappelons que le réseau de télécommunication et Internet n'est ni de la compétence, ni de la responsabilité de la mairie, pour remédier, au problème la ville de Tomblaine a vendu à Orange une parcelle de terrain sur le sud de Tomblaine pour installer un shelter (point d'arrivée d'une fibre optique) et pour alimenter de façon plus performante le réseau cuivre. Ainsi depuis deux mois, la majeure partie du sud de Tomblaine bénéficie du Très Haut Débit (16 mégas) par le fil de cuivre (réseau téléphonique).

A l'abordage !!

Un nouveau commerçant



Depuis quelques mois, Franck DIESTER vient de s'installer aux commandes du navire « Les pirates », salon de coiffure mixte situé au 34 boulevard Barbusse.

Fort d'une expérience dans différents salons, puis en tant que coiffeur à domicile, Franck suit régulièrement des stages à Paris pour satisfaire tous les looks.

Dans une ambiance intimiste et chaleureuse, il vous accueille sur rendez-vous (03.83.36.82.41) :

* Mardi et Jeudi de 8h à 18h

* Mercredi, Vendredi, Samedi de 8h à 19h.

Bienvenue à Tomblaine.

Expression des Élus

Liste “Demain Tomblaine”

Lors du dernier débat d'orientation budgétaire de février 2013, il a été indiqué à nouveau par la majorité municipale le fait que les Tomblainois ne payaient pas plus d'impôts locaux que dans les autres communes de la communauté urbaine.

Lors des réunions dans les quartiers, le Député-maire affirme souvent que les bases de ces impôts locaux, donc les valeurs locatives des logements, sont inférieures dans notre commune, ce qui aboutirait à un impôt quasiment du même niveau.

Depuis le début de cette mandature, nous posons régulièrement la question.

Nous n'avons obtenu aucune réponse claire et nous demandons donc, pour la parfaite information des habitants, que les chiffres des services fiscaux, s'ils existent et s'ils ont été portés à la connaissance de la commune, soient communiqués.

Le délégué des élus de la liste
DEMAIN TOMBLAINE,
Claude GODFRIN

Liste “A Gauche pour Tomblaine”

Notre Commune, dans un contexte national et local difficile, peut s'enorgueillir une fois encore de ne jamais avoir augmenté les taux locaux d'imposition, durant tout le mandat municipal. Notre Commune doit être bien gérée puisque depuis 2009, tous nos budgets ont été votés à l'unanimité.

Pour le Budget 2013, Monsieur GODFRIN a déclaré (extrait du procès-verbal officiel de la séance du Conseil Municipal du 27 mars 2013)

« Nous pensons que ce budget est très bien équilibré et suivi, mes colistiers et moi, nous nous abstenons de participer au vote par respect pour les personnes qui nous soutiennent... »

Pour ce qui concerne les bases des impôts locaux et les comparaisons avec ceux des autres communes, il est vrai que Monsieur GODFRIN a souvent posé cette question, mais il ne veut pas entendre nos réponses aussi souvent données.

Ainsi en témoigne par exemple l'extrait du procès-verbal officiel du Conseil Municipal du 20 février 2013 concernant le Débat d'Orientation Budgétaire

D.O.B. 2013 :

Monsieur Claude GODFRIN demande (...) de quelle source proviennent les valeurs locatives et les moyennes des communes (...)

Monsieur le Député-Maire répond (...) les valeurs locatives et les moyennes des communes citées dans le D.O.B. ont été données par les services des Impôts.

Comme quoi, il faut parfois vérifier ses sources avant d'écrire...

Pierre GRALL

Adjoint au Maire délégué aux Finances
Pour le Groupe « A Gauche pour Tomblaine »



Monsieur Claude MORET

Souvenirs

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de monsieur Claude MORET survenu le 14 juillet 2013.

Figure bien connue de Tomblaine, il crée sa propre société de vente et de réparation de matériel agricole « La Motoculture Tomblainoise », après la fermeture de l'usine Bouyer.

Il a participé également dans les années soixante à la rénovation de la ferme de Julienrupt dans les Vosges, qui deviendra la célèbre colonie des Tomblainois.

En 1956, Claude MORET épouse Josette COLSON. Six enfants naissent de cette union.

Jean-Claude et Corinne sont employés municipaux à la commune de Tomblaine ainsi que Joël pendant quelque années, actuellement, à la Communauté Urbaine du Grand Nancy.

La municipalité présente ses sincères condoléances à toute la famille.



Tomblaine Danse, dirigée par Sylvie KURT

